

03 mai 2024 -17:50

Appartient à [Conseil des ministres du 3 mai 2024](#)

Répartition des moyens pour renforcer la lutte contre la drogue

Sur proposition du ministre de la Justice Paul Van Tigchelt, le Conseil des ministres a pris connaissance d'une proposition de répartition des moyens pour des projets de la Commission nationale des drogues (CNCD), afin de renforcer la lutte contre la drogue.

Voici les moyens alloués :

- l'allocation unique de 5 millions d'euros à des mesures ayant une grande visibilité et un effet mesurable en 2024
- l'allocation structurelle de 5 millions d'euros de préférence à des projets pilotes innovants et pluridisciplinaires

Les domaines concernés sont les suivants :

- la résilience des plateformes logistiques
- une attention particulière aux groupes vulnérables
- la gestion des transactions financières illégales (« follow the money »)
- le monitoring et la cartographie
- l'amélioration des saisies de drogues et des enquêtes médico-légales
- la coopération entre la police et les équipes de santé mentale
- les festivals
- la coopération internationale dans la lutte contre la criminalité liée à la drogue
- l'approche administrative (et) locale
- le renforcement de la Commission nationale des drogues (CNDC)

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Paul Van Tigchelt, Vice-Premier ministre et ministre de la
Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustice.be

Julien Vandenborre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole (NL)
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be